

Réunion publique
Mercredi 20 mai 2026
Salle des Fêtes de Surin

Projet de Parc Eolien
« La Plaine du Nutin »
Société Enertrag

Consultation du Public par Voie Electronique
« Loi Industrie verte »

Déroulement de la réunion publique

- Présentation des intervenants
- Objet et modalités de la réunion publique
- Déroulement de la nouvelle procédure de consultation du public : Loi « Industrie Verte »
- Présentation du projet par le maître d'ouvrage (Société Enertrag)
- Questions du public et réponses du maître d'ouvrage et/ou du commissaire enquêteur

Objet de la réunion publique

- Projet d'un parc éolien (trois aérogénérateurs) au nord du territoire de Surin
- Demande d'autorisation environnementale déposée le 25 février 2026
- Projet soumis à une consultation du public selon les modalités de la Loi Industrie Verte (CPVE)
- Consultation conduite par le commissaire enquêteur avec le support du Maître d'Ouvrage

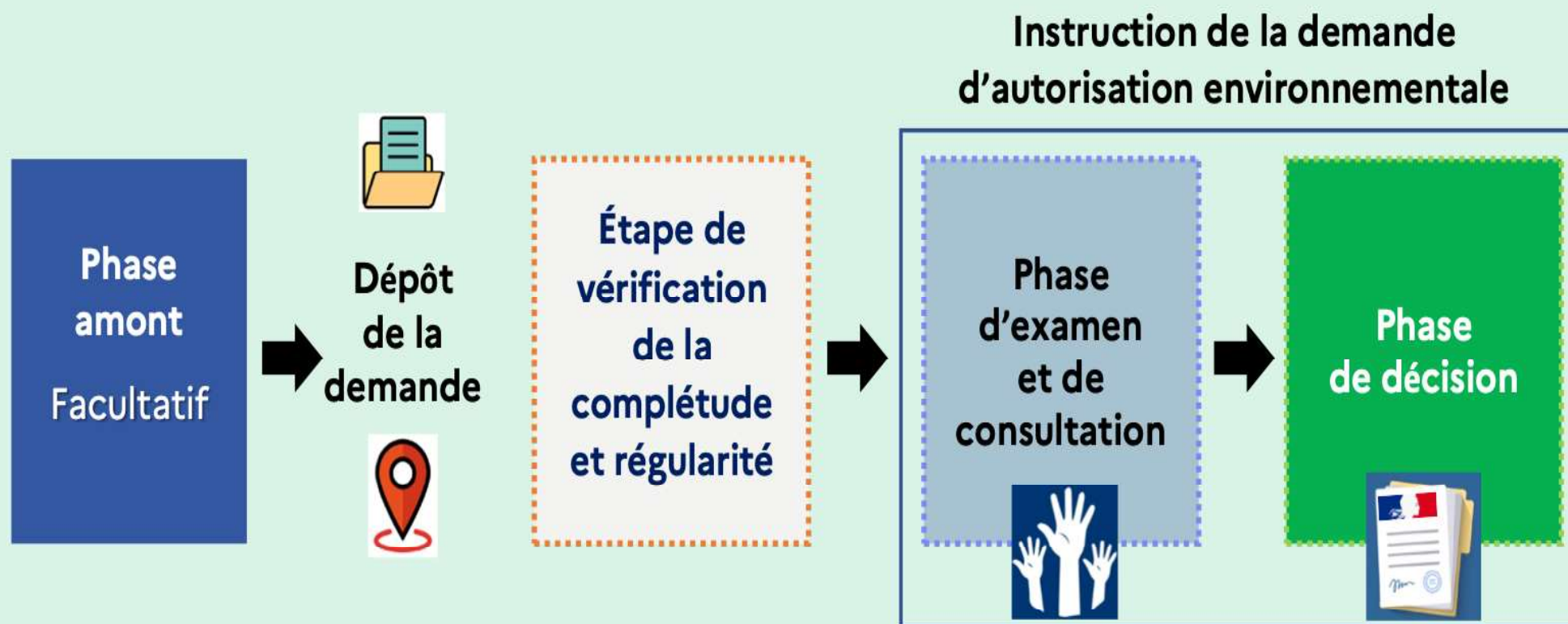
Les commissaires enquêteurs

- Nomination des deux commissaires enquêteurs par ordonnance du Président du Tribunal administratif de Poitiers,
- Jacky MICHAUD, titulaire
- Serge MANCEAU, suppléant (en cas d'empêchement définitif du titulaire)
- Le CE est un tiers indépendant et impartial.
Il veille à la bonne information du public

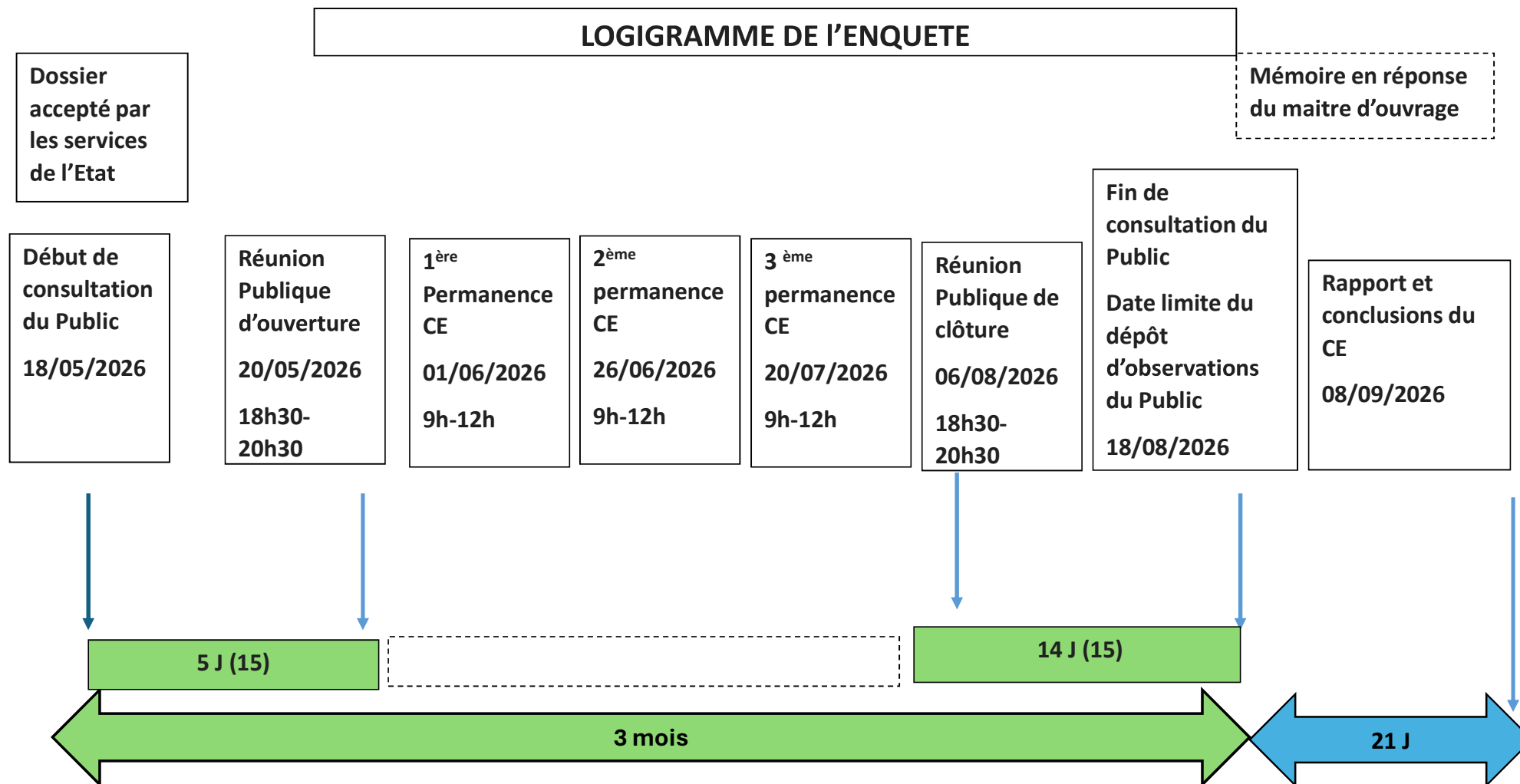
Déroulement de la procédure CPVE

- Fait suite à la Loi « Industrie Verte » (23/10/23) – Art L 181-10-1 Code de l'environnement
- Pour toute demande d'autorisation environnementale déposée à compter du 22 octobre 2024 - Décret d'application (06/07/24)
- En lieu et place de l'enquête publique traditionnelle
- Procédure accélérée et parallélisée : instruction par les services de l'Etat et consultation du public en même temps
- Durée de la phase examen/consultation = 3 mois
- 2 réunions publiques obligatoires

Panorama des étapes de la procédure



Logigramme consultation « La Plaine du Nutin »



Phase examen et consultation

- Le public peut déposer ses observations jusqu'au 18 août 2026 sur le site Internet « Acceptables Avenirs »
Lien : <https://plainedunutin-consultation.fr>
- Les services de l'Etat, les organismes consultés et les collectivités rendent leur avis sur le projet :
ces avis sont publiés sur la plate-forme dédiée au projet
- Le maître d'ouvrage répond aux observations du public, réponses publiées sur la plateforme : <https://plainedunutin-consultation.fr> :
adresse électronique pour consulter le dossier, les observations du public, les avis sur le projet, les réponses du maître d'ouvrage et événements liés à la consultation

Modes d'expression du public

- Registre dématérialisé :

<https://plainedunutin-consultation.fr>

Questions, observations durant les permanences du commissaire enquêteur entre le 18 mai et 18 août 2026

- Courrier adressé à : M. le commissaire-enquêteur
Mairie, 8 rue de la Tour, 86250 Surin
- Questions orales en réunions publiques reprises sur le compte-rendu de réunion

Merci pour votre attention

Parc éolien La Plaine du Nutin

Réunion de lancement de la consultation du public

Mercredi 20 mai 2026

Présentation du projet



1. ENERTRAG

2. L'historique du projet

3. Les enjeux de la zone d'étude

4. Les variantes d'implantation envisagées

5. L'implantation finale et les impacts potentiels

6. Les mesures autour du projet

7. La démarche de communication



1. ENERTRAG

Nous développons, installons, exploitons des systèmes électriques hybrides, pilotables, qui intègrent :



**Le solaire
photovoltaïque**



L'éolien terrestre



**L'hydrogène
renouvelable**



**Le stockage d'énergie
par batteries**

Nous contribuons à la souveraineté énergétique française et à l'atteinte des objectifs climatiques, tout en garantissant des retombées locales positives pour les territoires.

Notre histoire



1992

1^{ère} éolienne installée en Allemagne par ENERTRAG



1998

Création d'ENERTRAG AG en Allemagne



1999

Création d'ENERTRAG France



2002

Mise en service du 1^{er} parc éolien en France (Aveyron)



2011

Lancement de la production commerciale d'hydrogène vert dans la première centrale hybride à hydrogène au monde, située à Prenzlau



2016

Mise en service du 300^e MW en France



2019

Lancement en France : Service et Maintenance, PV, Hydrogène et Inspection



2022

Mise en service du 500^e MW en France



2024

25 ans d'ENERTRAG France



2025

Mise en service du 1^{er} parc solaire (Bagatelle - Nièvre)



Nos métiers



Nous intervenons sur toute la chaîne de valeur des projets d'énergies renouvelables



Développement



Construction



Exploitation et
maintenance



Inspections



Renouvellement
des installations

Nous accélérons la transition énergétique vers une électricité 100 % renouvelable, locale et maîtrisée.

Nos chiffres clés



Présent en France depuis
1999



553 MW

45 parcs
en exploitation



1 052 GWh

d'électricité produite
en 2025



130

collaborateurs



219 134

foyers alimentés
en électricité



52 MW

en cours
de construction



ENERTRAG

Un groupe international



945 MW d'actifs en propriété



> 1 700 GWh d'électricité produite en 2024 grâce à nos actifs



2 GW d'installations renouvelables construites



>1 200 collaborateurs dans le monde



2. L'historique du projet



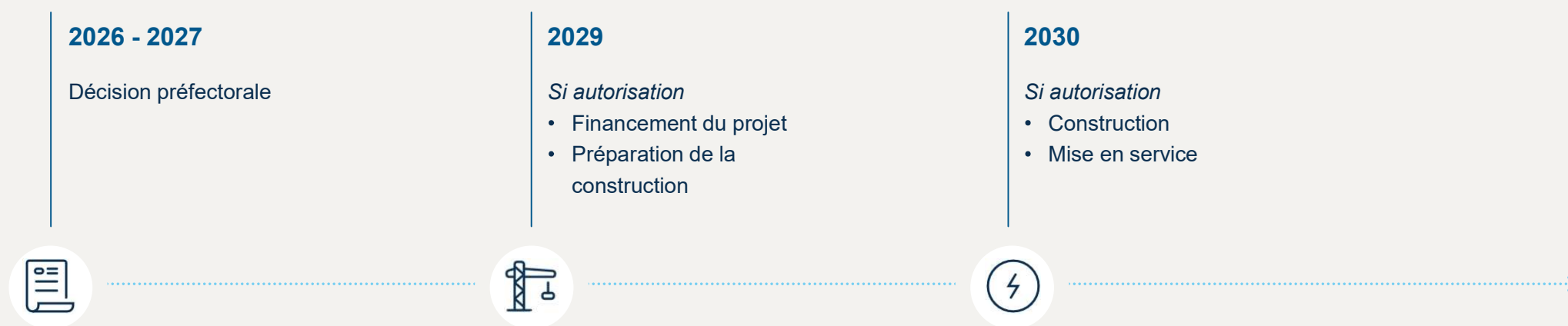
L'historique du projet

Le calendrier prévisionnel



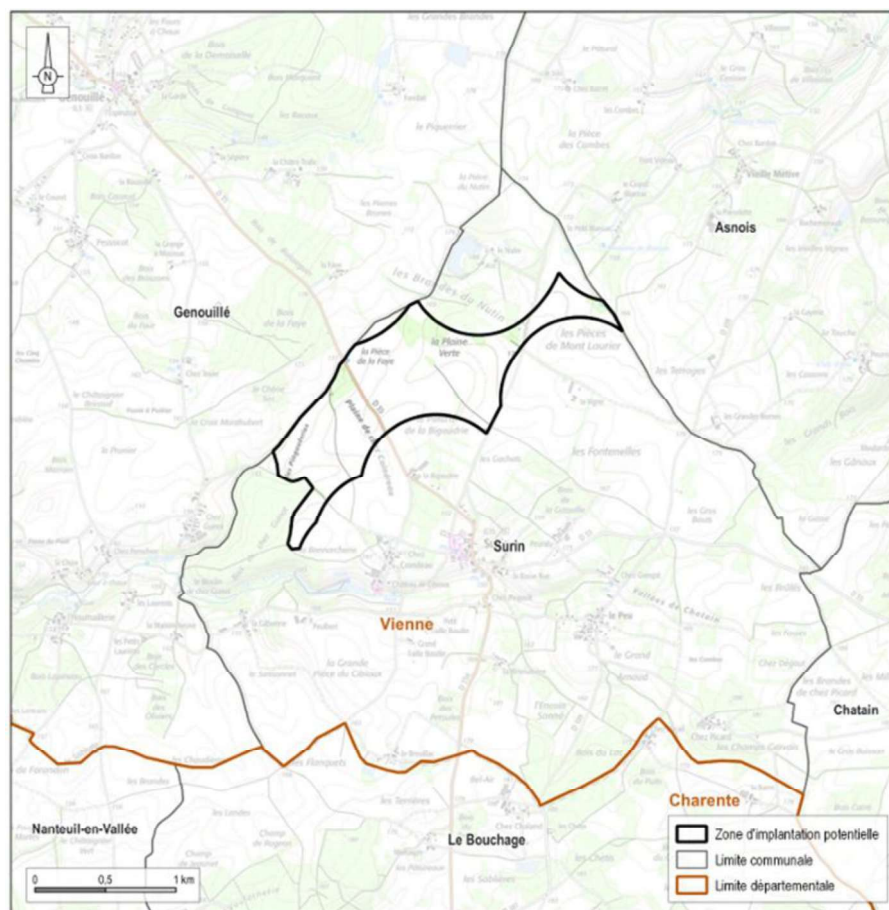
L'historique du projet

Le calendrier prévisionnel



L'historique du projet

La Zone d'Implantation Potentielle



Localisation de la ZIP

Potentiel théorique initial :



Entre 3 et 6 éoliennes



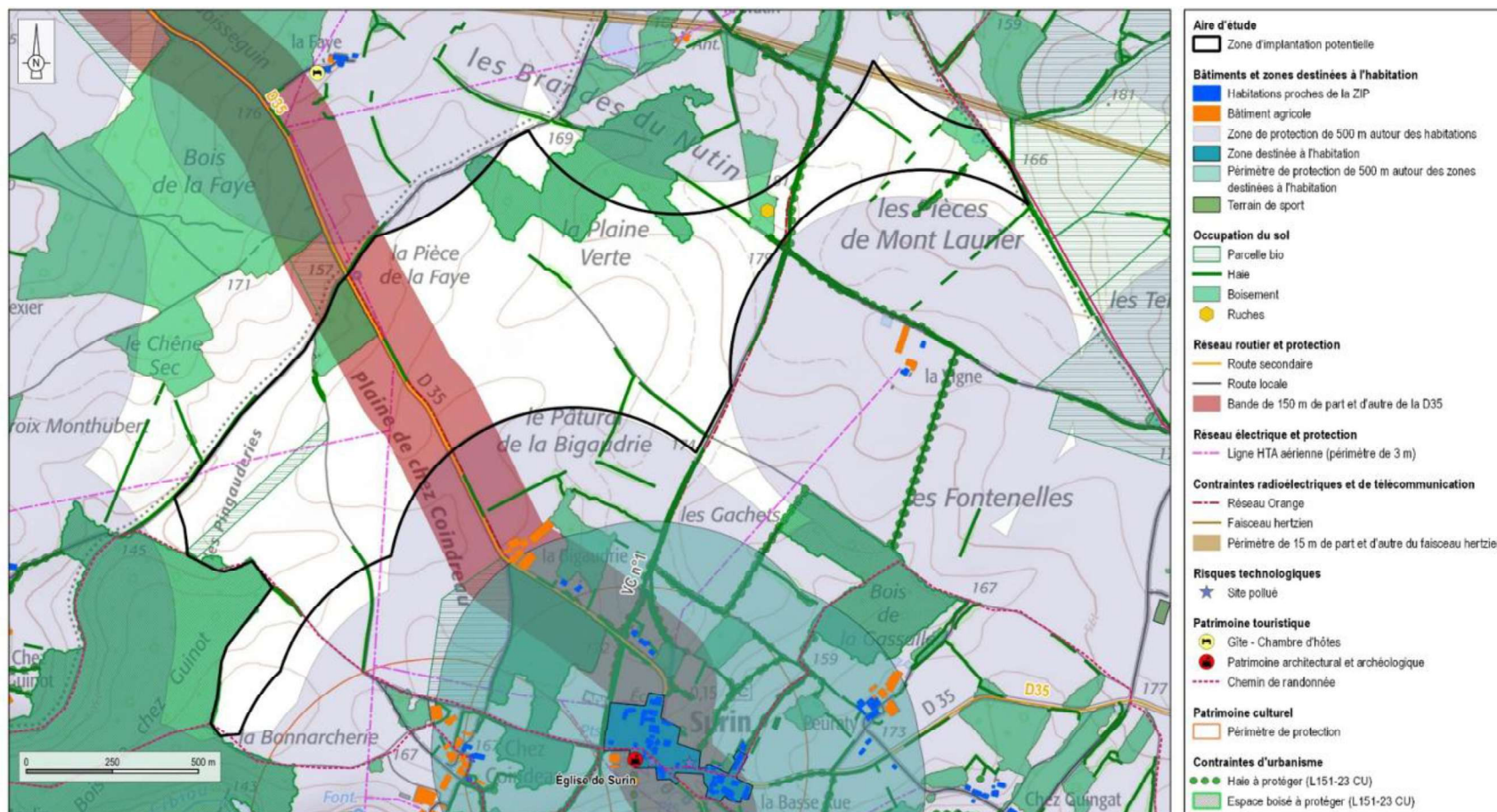
200 m bout de pale

3. Les enjeux de la zone d'étude



Enjeux de la zone d'études

Milieu humain



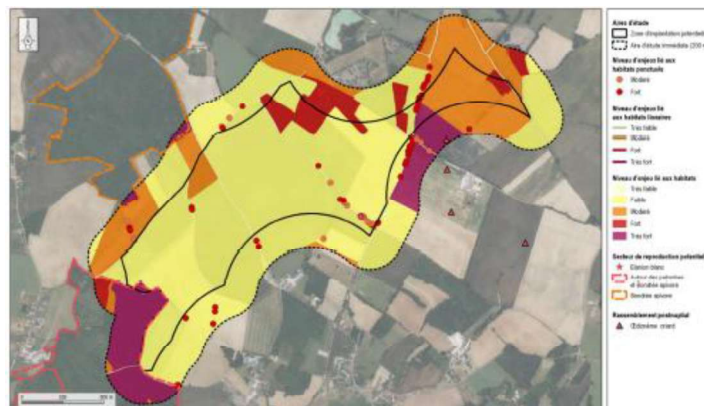
Synthèse des enjeux du milieu humain au sein de la zone d'implantation potentielle

Enjeux de la zone d'études

Etude écologique



Répartition des enjeux liés aux habitats naturels et à la flore



Répartition des enjeux liés à l'avifaune



Répartition des enjeux liés aux chiroptères



Répartition des enjeux liés à la faune terrestre

Caractéristiques de l'étude :

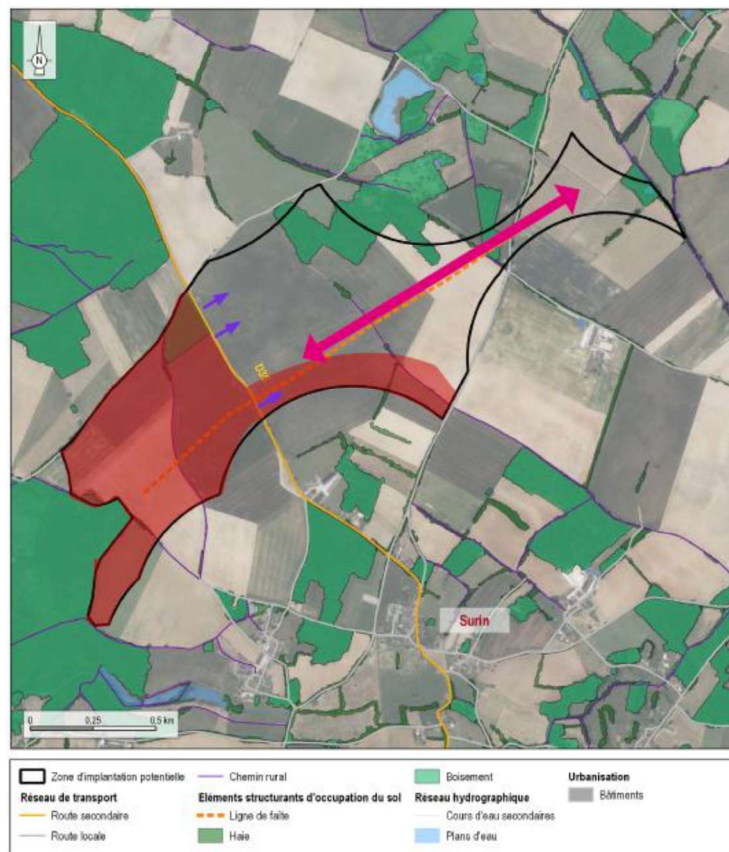
- Suivi sur une année biologique
- Inventaire des espèces présentes sur site
- Recherche bibliographique

Préconisations :

- Suivre axe nord-est / sud-ouest
- Mise en place de mesures ERC (Éviter – Réduire – Compenser)
- Éloignement du Bois de Chez Guinot et du Bois de la Faye

Enjeux de la zone d'études

Etude paysagère



Proposition d'une orientation d'implantation

Caractéristiques de l'étude :

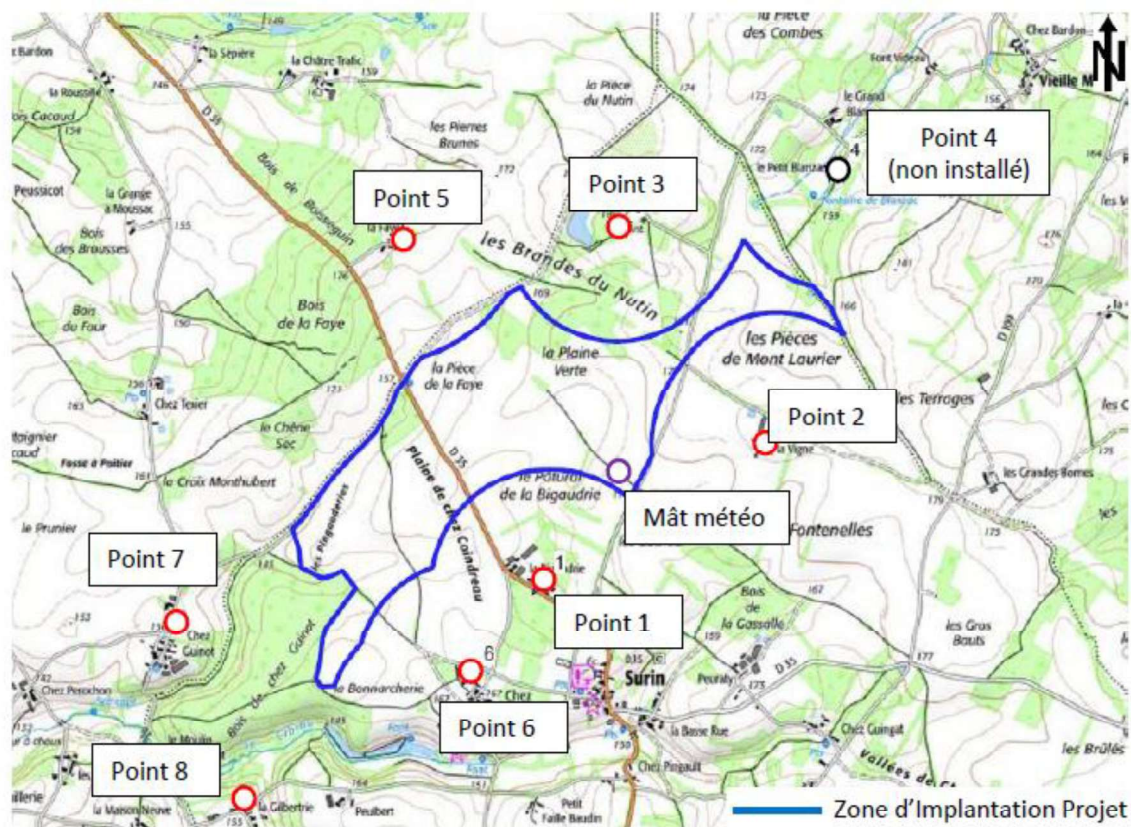
- Identification des points d'intérêt
- Identification des sensibilités
- Définition du contexte éolien
- Entre mars et avril → végétation peu présente pour la maximisation des impacts

Préconisations :

- Suivre axe nord-est / sud-ouest (flèche rose)
- Recul suffisant par rapport à la commune et au Château de Cibieux (surface rouge)
- Recul suffisant par rapport à la D35 (flèches violettes)
- Évitement de la zone sud-ouest
- Limitation de la hauteur à 180m bout de pôle

Enjeux de la zone d'études

Etude acoustique



Localisation des points de mesure

Caractéristiques de l'étude :

- 7 sonomètres → le plus proche à 500m de la zone de projet
- 1 mât télescopique
- Entre mars et avril → végétation peu présente pour la maximisation des impacts
- Direction de vent majoritaire Sud-Sud-Ouest

Définition du Bruit Résiduel : niveau sonore sans le parc éolien

4. Les variantes d'implantation envisagées



Implantations envisagées

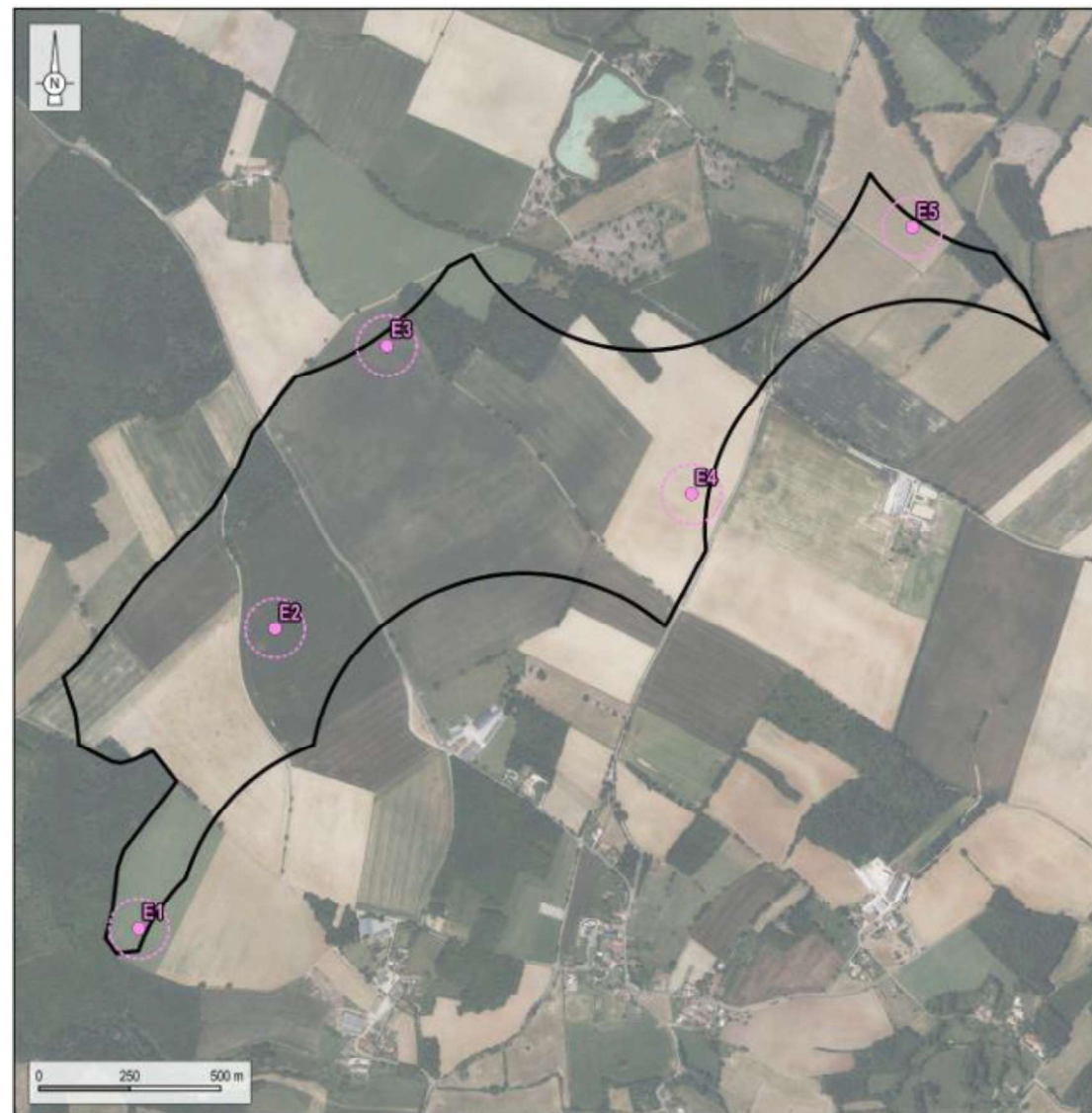
Variante n°1



5 éoliennes



180 m bout de pale



Aire d'étude

Zone d'implantation potentielle

Variante

Implantation des éoliennes

Zone de survol

Implantations envisagées

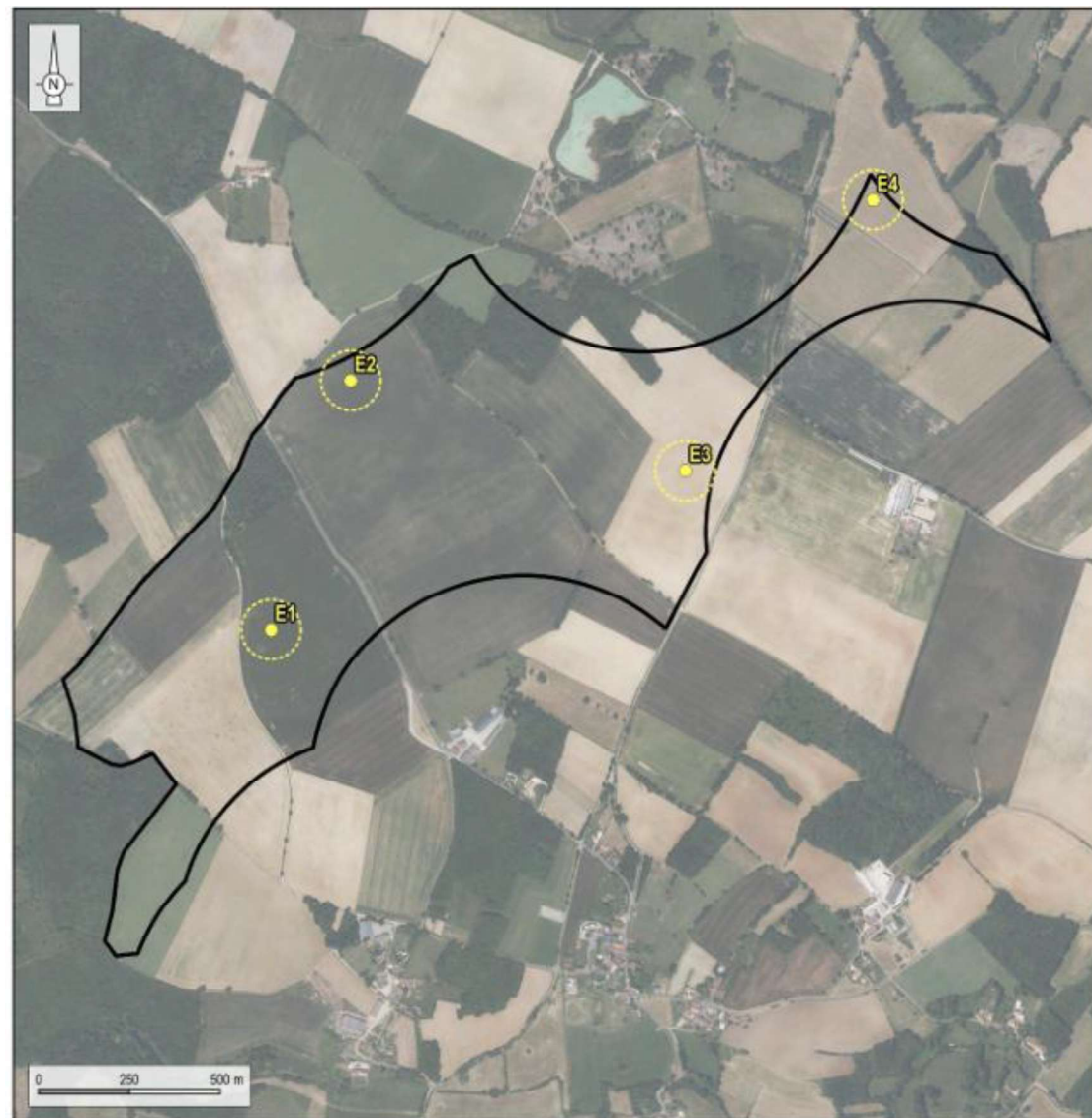
Variante n°2



4 éoliennes



180 m bout de pale



Aire d'étude

 Zone d'implantation potentielle

Variante

 Implantation des éoliennes

 Zone de survol

Implantations envisagées

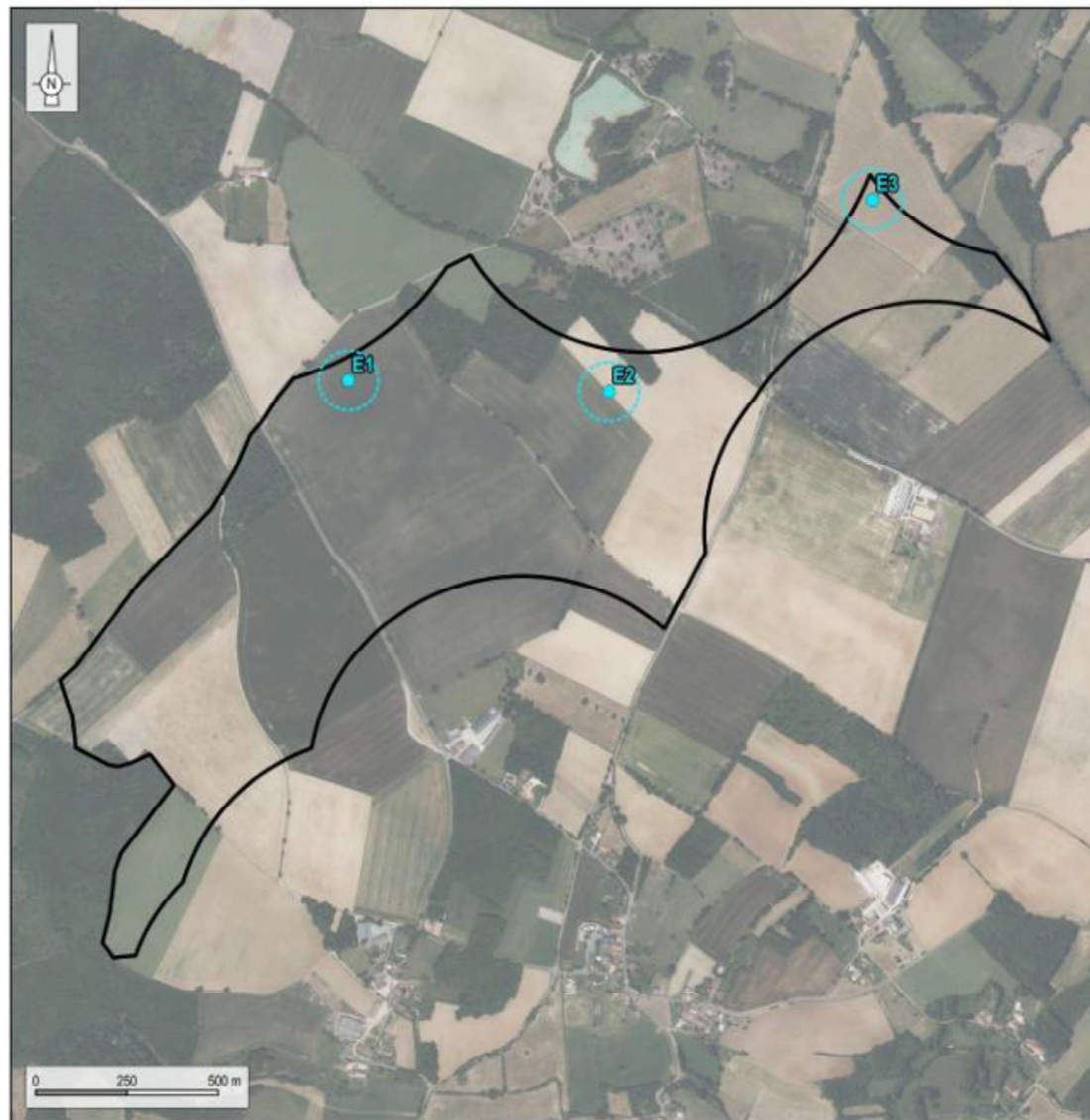
Variante n°3



3 éoliennes



180 m bout de pale



Aire d'étude

Zone d'implantation potentielle

Variante

● Implantation des éoliennes

Zone de survol

5. L'implantation finale et les impacts potentiels



Implantation finale et impacts

Optimisation de la variante n°3



3 éoliennes



180 m bout de pale

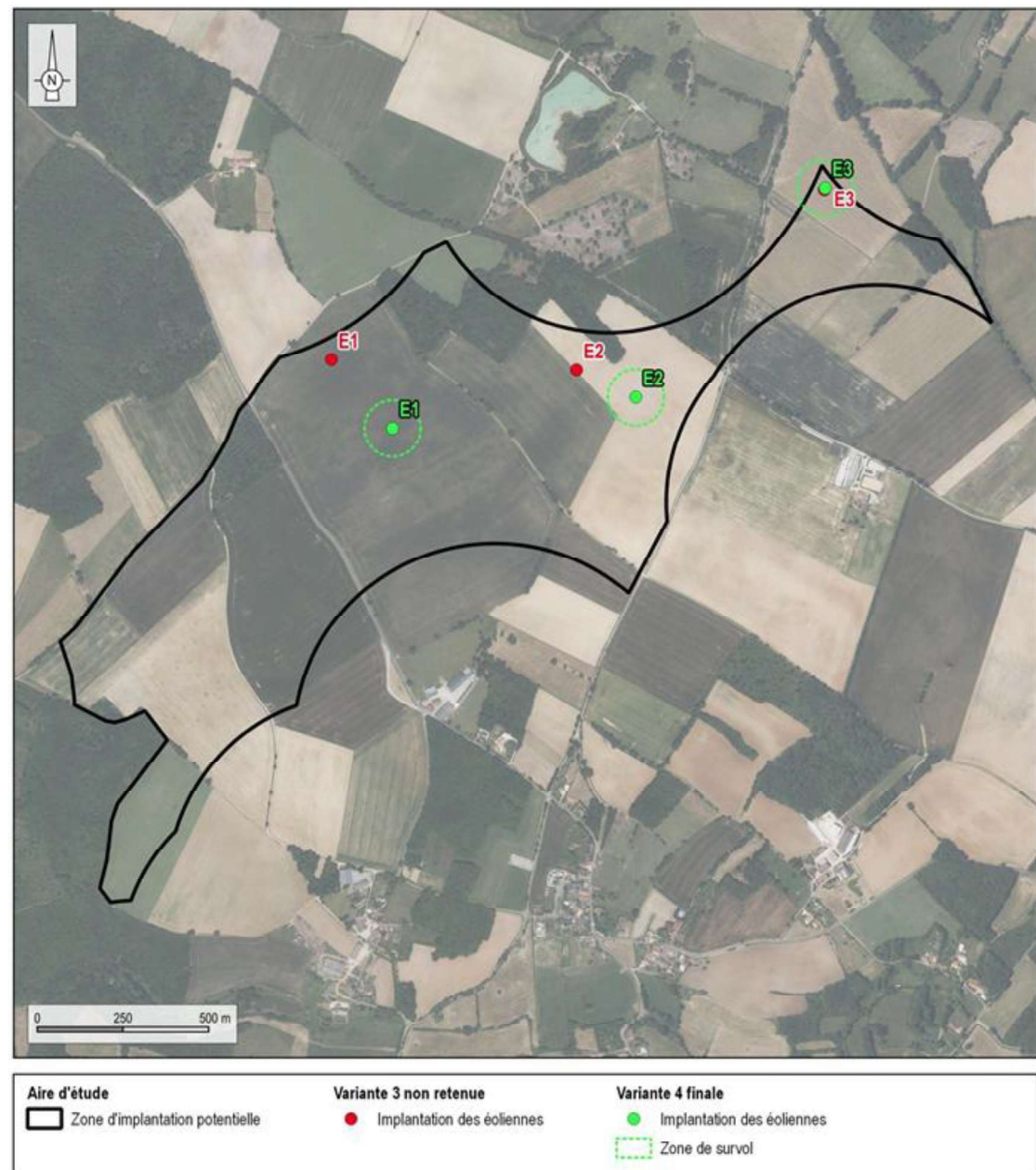


4,2-5,9 MW unitaire

« Permis gabarit »

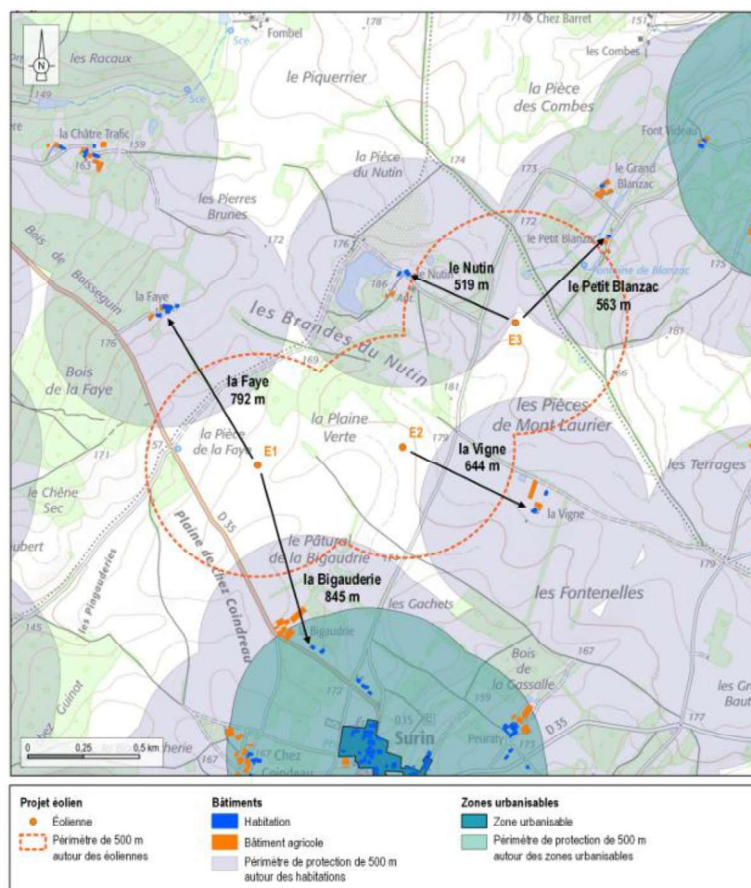
Permis pour un type d'éoliennes, laissant le choix ultérieur du modèle exact.

Les simulations sont réalisées avec le modèle présentant les caractéristiques majorantes.



Implantation finale et impacts

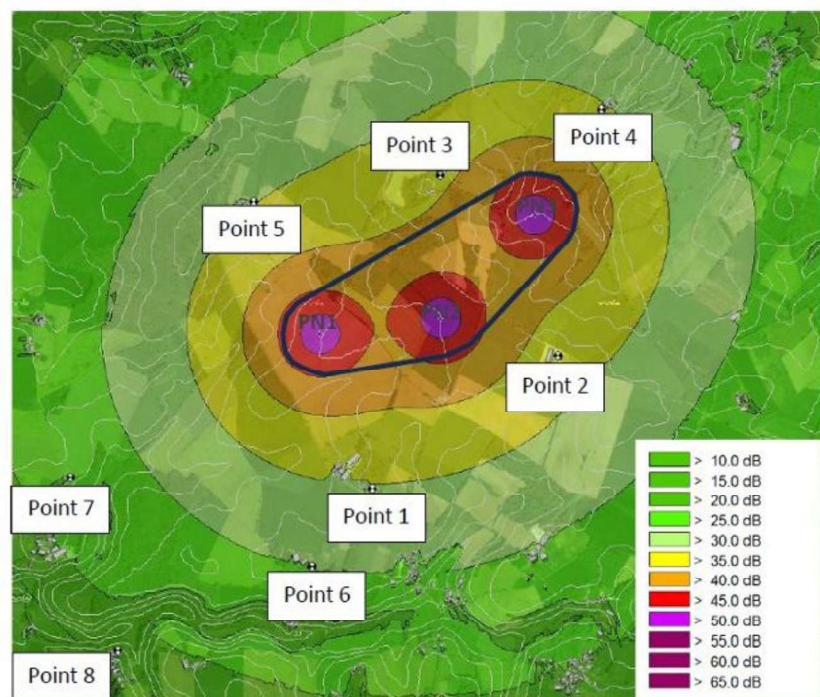
Milieu humain – Distance aux habitations



Localisation des habitations et zones constructibles les plus proches du projet

Implantation finale et impacts

Etude acoustique



Cartographie des niveaux sonores pour V=8m/s

Périmètre de mesure : max. 49,5 dB
Seuil réglementaire : 70 dB le jour, 60 dB la nuit

JOUR 7H00-22H00 / EMERGENCES ADMISSIBLES : 5 dB(A) V150-4,5MW - HH 105 m - Vent Sud-Sud-Ouest										
Vitesses de vent en m/s		3	4	5	6	7	8	9	10	
Point 1	BR	42,0	43,0	46,5	49,5	54,0	57,0	57,0	57,0	
	BP	22,1	25,6	30,6	34,4	34,9	34,8	34,9	34,9	
	BA	42,0	43,0	46,5	49,5	54,0	57,0	57,0	57,0	
	Emergence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Point 2	BR	52,0	53,0	55,0	57,5	59,5	61,5	61,5	61,5	
	BP	24,3	27,9	33,0	36,7	37,2	37,1	37,2	37,2	
	BA	52,0	53,0	55,0	57,5	59,5	61,5	61,5	61,5	
	Emergence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Point 3	BR	37,5	40,5	44,5	45,0	48,5	51,5	51,5	51,5	
	BP	26,2	29,8	34,8	38,5	39,0	39,0	39,0	39,0	
	BA	38,0	41,0	45,0	46,0	49,0	51,5	51,5	51,5	
	Emergence	0,5	0,5	0,5	1,0	0,5	0,0	0,0	0,0	
Point 4	BR	40,0	40,5	43,5	45,5	49,0	52,0	52,0	52,0	
	BP	22,8	26,4	31,4	35,1	35,6	35,5	35,6	35,6	
	BA	40,0	40,5	44,0	46,0	49,0	52,0	52,0	52,0	
	Emergence	0,0	0,0	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	
Point 5	BR	40,0	40,5	43,5	45,5	49,0	52,0	52,0	52,0	
	BP	22,1	25,7	30,7	34,5	34,9	34,8	34,9	34,9	
	BA	40,0	40,5	43,5	46,0	49,0	52,0	52,0	52,0	
	Emergence	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	
Point 6	BR	38,0	38,5	41,5	45,5	59,5	52,5	52,5	52,5	
	BP	17,6	21,0	26,0	29,9	30,3	30,2	30,3	30,3	
	BA	38,0	38,5	41,5	45,5	59,5	52,5	52,5	52,5	
	Emergence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Point 7	BR	40,0	41,5	43,0	46,0	48,0	50,0	50,0	50,0	
	BP	14,2	17,7	22,7	26,6	27,0	26,8	27,0	27,0	
	BA	40,0	41,5	43,0	46,0	48,0	50,0	50,0	50,0	
	Emergence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Point 8	BR	40,5	41,0	46,5	48,5	56,5	59,5	59,5	59,5	
	BP	11,4	14,8	19,8	23,7	24,1	23,9	24,2	24,1	
	BA	40,5	41,0	46,5	48,5	56,5	59,5	59,5	59,5	
	Emergence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	

NUIT 22H00-7H00 / EMERGENCES ADMISSIBLES : 3 dB(A) V150-4,5MW - HH 105 m - Vent Sud-Sud-Ouest										
Vitesses de vent en m/s		3	4	5	6	7	8	9	10	
Point 1	BR	31,5	37,0	42,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	
	BP	22,1	25,6	30,6	34,4	34,9	34,8	34,9	34,9	
	BA	32,0	37,5	42,5	45,5	45,5	45,5	45,5	45,5	
	Emergence	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
Point 2	BR	41,5	50,0	52,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	
	BP	24,3	27,9	33,0	36,7	37,2	37,1	37,2	37,2	
	BA	41,5	50,0	52,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	
	Emergence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Point 3	BR	32,0	35,5	40,5	43,5	43,5	43,5	43,5	43,5	
	BP	26,2	29,8	34,8	38,5	39,0	39,0	39,0	39,0	
	BA	33,0	36,5	41,5	44,5	45,0	45,0	45,0	45,0	
	Emergence	1,0	1,0	1,0	1,0	1,5	1,5	1,5	1,5	
Point 4	BR	29,0	35,0	41,5	44,5	44,5	44,5	44,5	44,5	
	BP	22,8	26,4	31,4	35,1	35,6	35,5	35,6	35,6	
	BA	30,0	35,5	42,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	
	Emergence	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
Point 5	BR	29,0	35,0	41,5	44,5	44,5	44,5	44,5	44,5	
	BP	22,1	25,7	30,7	34,5	34,9	34,8	34,9	34,9	
	BA	30,0	35,5	42,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	
	Emergence	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
Point 6	BR	29,0	33,5	41,0	44,0	44,0	44,0	44,0	44,0	
	BP	17,6	21,0	26,0	29,9	30,3	30,2	30,3	30,3	
	BA	29,5	33,5	41,0	44,0	44,0	44,0	44,0	44,0	
	Emergence	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Point 7	BR	33,0	35,5	41,5	44,5	44,5	44,5	44,5	44,5	
	BP	14,2	17,7	22,7	26,6	27,0	26,8	27,0	27,0	
	BA	33,0	35,5	41,5	44,5	44,5	44,5	44,5	44,5	
	Emergence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Point 8	BR	30,5	34,5	39,0	42,0	42,0	42,0	42,0	42,0	
	BP	11,4	14,8	19,8	23,7	24,1	23,9	24,2	24,1	
	BA	30,5	34,5	39,0	42,0	42,0	42,0	42,0	42,0	
	Emergence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	

Emergence max. de 1,5 dB
Seuil réglementaire : max. 5 dB

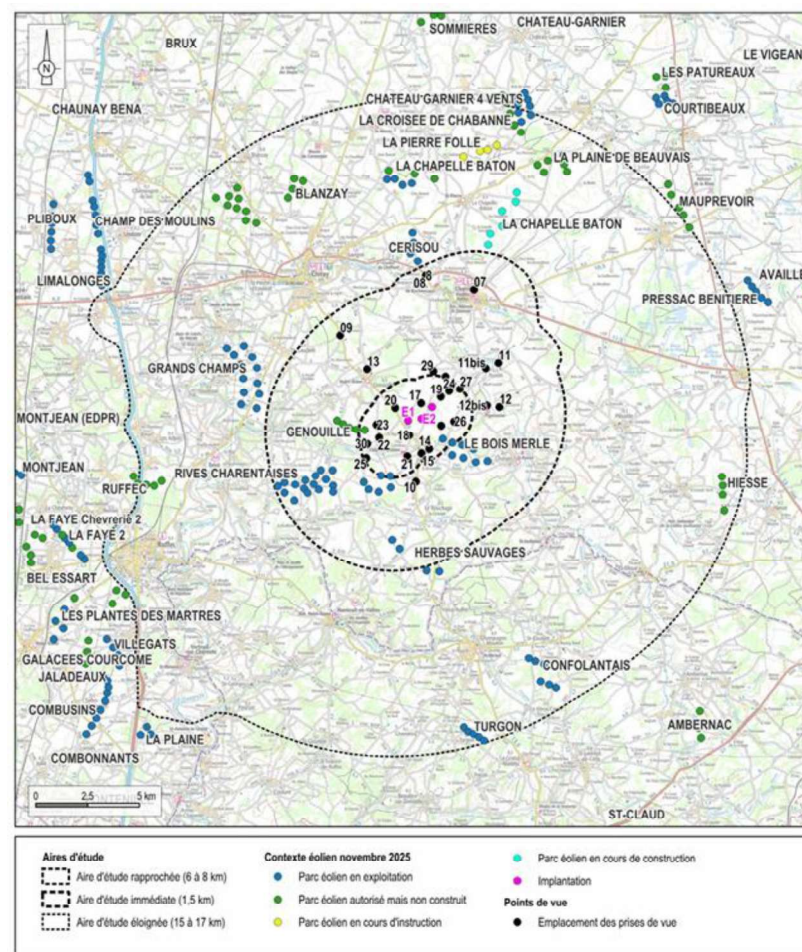
Implantation finale et impacts

Etude paysagère

30 photomontages

3 aires d'études

Points de vue déterminés par un paysagiste : secteurs à enjeux paysagers ou patrimoniaux



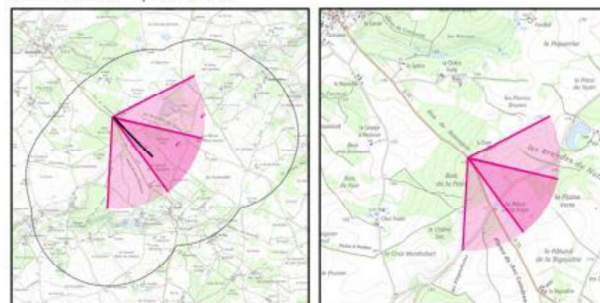
Localisation de l'ensemble des prises de vue et contexte éolien

Implantation finale et impacts

Etude paysagère - Photomontages

PM n°20 – Prise de vue depuis la Faye

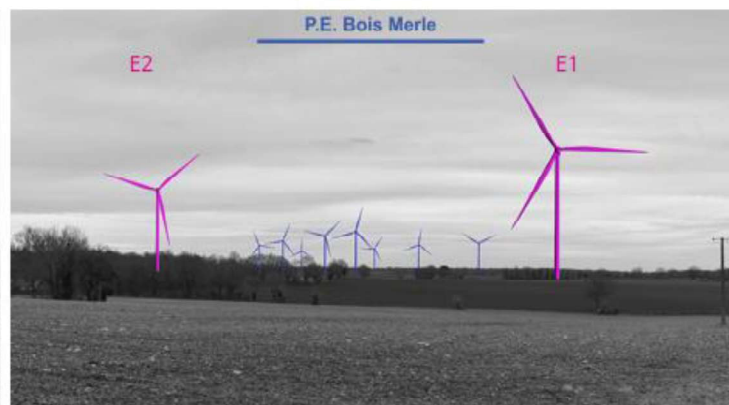
Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Implantation finale et impacts

Etude paysagère - Photomontages

PM n°18 – Prise de vue depuis la Bigauderie

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse

P.E. Grands Champs



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Implantation finale et impacts

Etude paysagère - Photomontages

PM n°15 – Prise de vue depuis la D35a en entrée sud de Surin

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Implantation finale et impacts

Etude paysagère - Photomontages

PM n°21 – Prise de vue depuis les abords du
château de Cibioux

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe

Fond IGN 1 / 25 000

tat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés

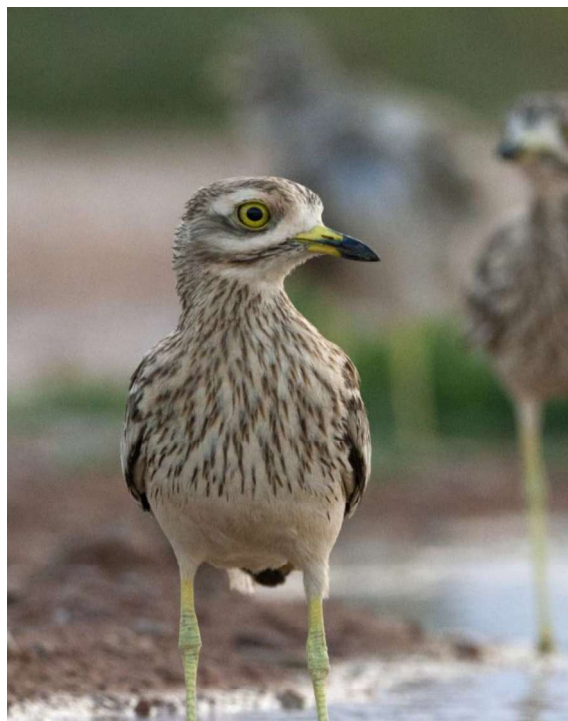


6. Les mesures autour du projet

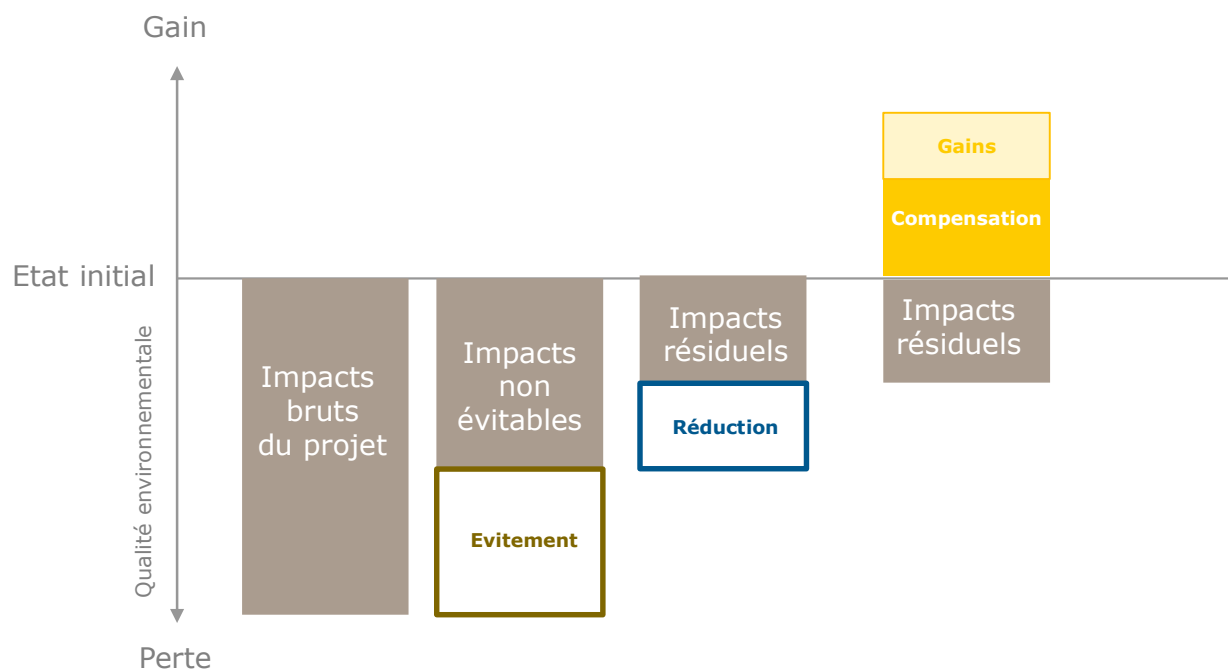


Mesures autour du projet

La séquence Eviter-Réduire-Compenser-Accompagner



Ces mesures ont pour objectifs d'**éviter** les atteintes à l'environnement, de **réduire** celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et, si possible, de **compenser** les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits.



Mesures autour du projet

La séquence Eviter-Réduire-Compenser-Accompagner



Aménagement paysager

Plantation d'arbres et de haies aux environs du projet
Bourse aux arbres pour les riverains



Préservation du cadre de vie

Bridage acoustique des éoliennes
Adaptation de l'éclairage extérieur du parc



Protection de la biodiversité

Bridage des éoliennes pour les oiseaux et chauves-souris
Suivi du comportement et de la mortalité des oiseaux et chauves souris
Protection de nids de l'OEnicdème criard (oiseau)
Création d'une parcelle forestière dédiée à la Bondrée apivore (rapace)

7. La démarche de communication



Démarche de communication

Nos actions

Trois lettres d'information

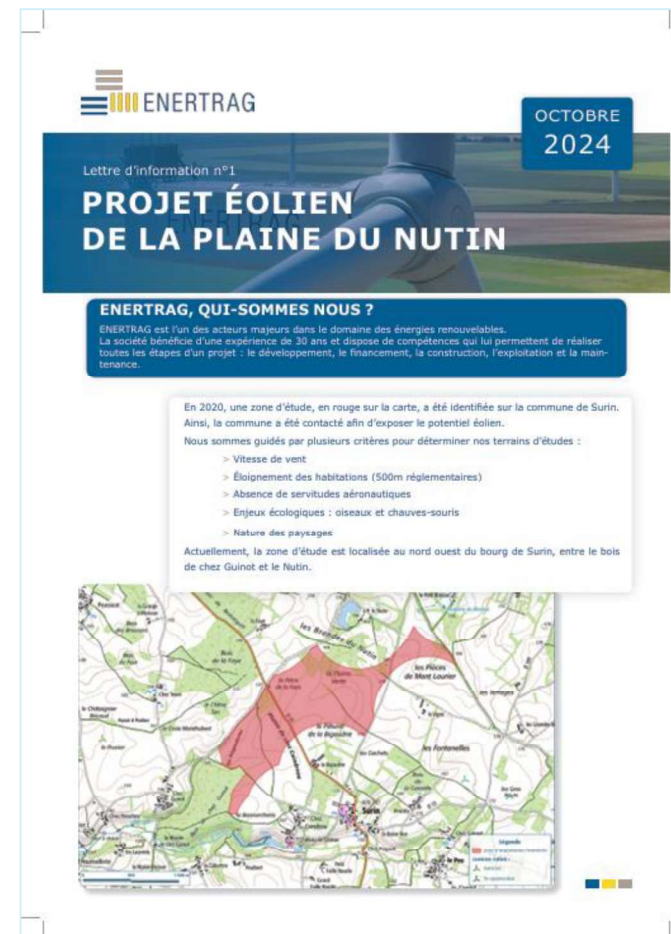
- Janvier 2024 : à destination des propriétaires, exploitants et élus
- Octobre 2024 : à destination des riverains, propriétaires/exploitants et élus
- Avril 2026 : à destination des habitants de Surin

Deux rapports d'activité destinés aux élus

- Mai 2023
- Décembre 2023

Un comité de projet

- Octobre 2024



Temps d'échange

La plateforme de consultation du publique :
<https://plainedunutin-consultation.fr/>



ENERTRAG SE France

9 mail Gay-Lussac
95000 Neuville-sur-Oise

contact-france@enertrag.com
+33 (0)1 30 30 60 09

Max BOISSON

Chef de projet éolien
max.boisson@enertrag.com
+33 6 72 76 45 84

Paul RICOSSE

Responsable concertation
paul.ricosse@enertrag.com
+33 6 75 03 52 34